

DÉCISION PORTANT OUVERTURE D'UN APPEL À CANDIDATURE POUR LE POSTE DE CHEF DE SERVICE GRANDS COMPTES

Au titre de l'année 2026

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME

- Vu le Dahir portant loi n° 1-74-16 du 12 Rabii II 1396 (12 avril 1976) relatif à l'Office National Marocain du Tourisme ;
- Vu le Décret n° 2-77-742 du 20 Chaoual 1397 (4 octobre 1977) portant statut du personnel de l'Office National Marocain du Tourisme, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la décision conjointe du 24 septembre 2025 fixant l'organisation de l'Office National Marocain du Tourisme ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu les nécessités de service.

DÉCIDE

Article Premier :

L'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) lance un appel à candidature pour occuper le poste de Chef de Service Grands Comptes.

Article 2 : Conditions d'accès

L'appel à candidature est ouvert aux :

I/ Candidats externes qui remplissent les conditions suivantes, à la date du lancement de cet appel à candidature :

- Être de nationalité marocaine ;
- Être titulaire d'un Master ou d'un diplôme reconnu équivalent selon la réglementation en vigueur en Tourisme, Commerce, Marketing, Economie ou équivalent ;
- Disposer d'une expérience professionnelle supérieure ou égale à huit (8) ans, dont quatre (4) ans minimum dans les domaines suivants : Tourisme, Transport Aérien, Développement Commercial, Partenariats Commerciaux ou équivalent.

II/ Candidats internes qui répondent à l'une des conditions suivantes, à la date du lancement de cet appel à candidature :

1. Fonctionnaires statutaires et agents contractuels remplissant les conditions suivantes :

- Être classé au moins au grade d'Inspecteur Divisionnaire (échelle 11) ou au grade d'Ingénieur d'État ou grade équivalent ;
- Être titulaire au moins d'un diplôme donnant accès au grade d'Inspecteur (échelle 10) ou équivalent ;
- Avoir cumulé au moins deux (2) années effectives en qualité de statutaire ou trois (3) années pour les contractuels.

2. Fonctionnaires statutaires et agents contractuels exerçant les fonctions de Chef de Service.

Article 3 : Descriptif du poste

Missions du poste :

Assurer le développement et le suivi des partenariats de l'ONMT avec les compagnies aériennes constituant ses grands comptes, dans le cadre de la stratégie de connectivité aérienne arrêtée par le département, en préparant et en conduisant les négociations de desserte et de co-marketing, en construisant les dossiers de route et les argumentaires associés, en suivant l'exécution des contrats et en analysant la performance des opérations conjointes, dans le respect des exigences de conformité, de délai et de retour sur investissement, afin de consolider et de développer la desserte aérienne du Maroc par ses partenaires stratégiques.

Responsabilités / Activités de base :

Dossiers de route et argumentaires de desserte

- Construire les dossiers de route : potentiel de marché, saisonnalité, concurrence et rentabilité attendue.
- Élaborer les argumentaires de développement de desserte destinés aux compagnies.
- Analyser les données de trafic, de capacité et de coefficient de remplissage par route.
- Réaliser la veille sur les décisions de réseau des compagnies grands comptes.

Négociation et contractualisation

- Préparer les dossiers de négociation avec les compagnies grands comptes.
- Conduire les négociations de desserte, de capacité et de co-marketing sous la supervision du département.
- Formaliser les conventions et les contreparties promotionnelles attendues.
- Instruire les dossiers d'engagement budgétaire correspondants.

Exécution des contrats et opérations conjointes

- Suivre l'exécution des contrats grands comptes et les engagements des compagnies.
- Accompagner les partenaires dans la mise en place des opérations promotionnelles conjointes.
- Contrôler les livrables et les justificatifs produits par les partenaires.
- Instruire les dossiers de facturation et de règlement.

Performance et animation de la relation partenaire

- Analyser la performance des opérations conjointes et le retour sur investissement des financements accordés.
- Animer la relation courante avec les interlocuteurs des compagnies grands comptes.
- Démarcher les compagnies lors des salons et des forums du transport aérien.
- Produire le reporting d'activité et les tableaux de bord du service.

Compétences requises :

- Maîtrise de l'économie du transport aérien et de l'élaboration des dossiers de routes aériennes.
- Maîtrise des techniques de négociation commerciale.
- Maîtrise de l'analyse des données de trafic aérien et de la modélisation de la demande.
- Maîtrise du suivi contractuel et du contrôle des pièces justificatives.
- Maîtrise des techniques de co-marketing et de l'évaluation de la performance des campagnes.
- Maîtrise des langues étrangères.

Aptitudes :

- Aptitudes relationnelles et capacité à développer des partenariats à l'international.
- Capacités d'analyse et rigueur professionnelle.
- Capacités de conviction et d'argumentation.
- Capacités de management et d'encadrement d'une équipe de chargés de partenariats.
- Capacité à coordonner les actions et les activités avec les différentes délégations.

SA

Article 4 : Dossier et modalités de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur Général ;
- Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Le Plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance pour le poste à pourvoir.
- Une copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNIE) ;
- Les copies des diplômes obtenus ;
- Les copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- Une autorisation de candidature, délivrée par l'administration d'origine (pour les candidats fonctionnaires).

Les candidatures doivent être obligatoirement déposées au niveau de la plateforme électronique de candidature : <https://concouris.com/o/onmt> ; et ce, **au plus tard le 2-9 OCT. 2026..... à minuit.**

Article 5 : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur Général de l'ONMT se chargera d'examiner les dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

Article 6 : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront diffusés en interne par messagerie et sur le site emploi public.

SA

Pour le Directeur Général et par délégation
Sara BENABDELLAH
Directrice Ressources
et Relations Institutionnelles